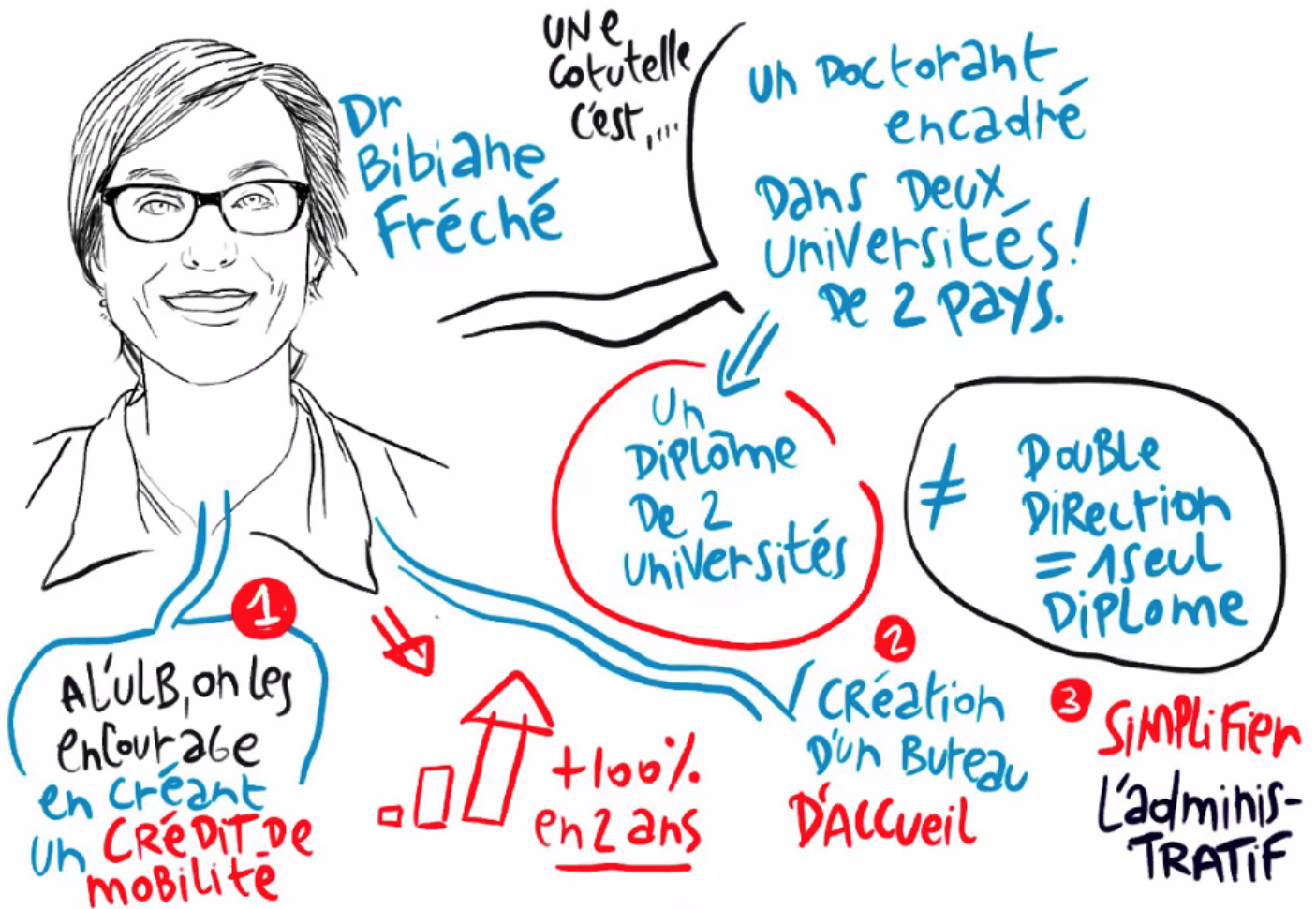


LE DOCTORAT EN COTUTELLE A LE VENT EN POUPE

Publié le 5 janvier 2021



par Christian Du Brulle

Erasmus, postdoctorat à l'étranger, bourses de mobilité: les possibilités qui s'offrent aux étudiants et aux jeunes chercheurs de multiplier les expériences académiques en dehors de leur pays d'origine sont multiples. [Le doctorat](#) en cotutelle en fait également partie. Cette possibilité était au centre des débats lors de l'événement virtuel proposé récemment par l'[Ambassade de France en Belgique](#). Avec quelques chiffres intéressants à la clé. À l'Université libre de Bruxelles (ULB), par exemple, une thèse sur quatre est désormais réalisée en cotutelle.

Élargir le réseau du jeune chercheur

Mais que signifie concrètement un doctorat en cotutelle ? « Cela veut dire que l'organisation, la supervision et l'évaluation du doctorat sont menées en partenariat par deux universités partenaires liées dans ce cadre par une convention », explique Bibiane Fréché, coordonnatrice de la [cellule doctorale de l'ULB](#).

Le doctorant ou la doctorante aura ainsi la chance d'être encadré(e) par un directeur de thèse dans chacune des deux universités concernées. Il y disposera aussi des équipements respectifs

disponibles. De quoi lui permettre d'élargir son réseau, en travaillant au sein de deux laboratoires différents.

Deux universités et deux diplômes

« Cela signifie aussi que cette personne va être inscrite au doctorat dans deux universités. Et donc, si tout se passe bien, qu'elle obtiendra un diplôme des deux universités », précise la docteure Fréché.

Une thèse en cotutelle n'est pas une simple codirection de thèse, où le doctorant ou la doctorante dispose d'un encadrement assuré par deux ou plusieurs personnes au sein d'une même institution. Cela implique, au contraire, qu'il ou elle passe obligatoirement un certain nombre de mois dans chacune des deux universités concernées. « On parle d'un an minimum dans chacune des universités », souligne Bibiane Fréché.

L'exemple bruxellois

À l'ULB, depuis une dizaine d'années, les doctorats en cotutelle sont largement encouragés. Outre la mise en place d'un plan de communication en interne et vers ses partenaires, l'université a veillé à donner la priorité d'accès aux crédits de mobilité doctorale (3.000 euros) aux étudiants optant pour la cotutelle.

Pour les doctorants « entrants », l'accent a été mis sur leur intégration au sein de l'université. « À nos yeux, ce sont des étudiants de notre université », indiquait encore la Dre Fréché lors de ce webinar rassemblant des interlocuteurs français et hollandais. « Ils ont dès lors accès à tous les services de l'université. Enfin, nous avons aussi créé un bureau d'accueil (International welcome desk), qui les aide dans tous les processus liés à leur séjour à l'ULB. »

Le tout est supervisé par une équipe administrative très agile. « Le but est de simplifier les tâches administratives pour les professeurs, les chercheurs et les doctorants. Et ce, afin qu'ils se concentrent sur leurs travaux, leurs recherches. »

À l'université de Paris-Saclay, 10 % des doctorants sont en cotutelle. « Soit une centaine de doctorats chaque année », précise le Professeur Rachid Bennacer, en charge des doctorats et de la coordination internationale. À l'ULB, ce taux monte à 25 %. « Et 18 % de ces cotutelles ont lieu avec une université partenaire située en France », précise Bibiane Fréché.

Alliance universitaire

Cette ouverture vers la cotutelle passe aussi par l'[alliance internationale CIVIS](#), créée par huit universités européennes, dont l'ULB.

CIVIS rassemble quelque 384.000 étudiants et 55.000 membres du personnel. Dans ce cadre, c'est l'université française d'Aix-Marseille qui est aux commandes pour tout ce qui touche au doctorat au sein de cette alliance, y compris son volet cotutelle.

Une des « task forces » de CIVIS travaille à l'élaboration d'une convention de cotutelle unique, qui devrait faciliter la promotion de ce type de doctorat au sein des différentes universités de l'alliance.

Quelles sont les conditions pour que ces cotutelles soient couronnées de succès? « La cotutelle est un excellent outil pour entamer une collaboration entre deux laboratoires, deux unités de recherches », dit encore la responsable de la cellule Doctorats de l'ULB. « Mais pour que cela soit un succès pour le doctorant, il faut que les directeurs de thèse se connaissent ou apprennent à se connaître, avant le début d'une telle thèse. »

Outil d'internationalisation des universités

Cela doit leur permettre de se mettre d'accord sur les méthodologies, notamment, au risque sinon de compliquer singulièrement le parcours du doctorant.

Au final, un des avantages de la cotutelle s'impose. Il concerne la maîtrise de la durée du doctorat. Les étudiants en cotutelle finissent généralement davantage leur thèse dans les temps que les autres doctorants. Est-ce un effet de la double supervision ? « Ou parce que l'année de la soutenance est inscrite dans la convention ? », suggère le Professeur Carle Bonafous-Murat, ancien président de la Sorbonne, à Paris.

Quoi qu'il en soit, les universités partenaires s'y retrouveraient également. Les cotutelles donnent davantage de visibilité internationale à leurs laboratoires. Notamment grâce aux publications cosignées par le doctorant dans des revues scientifiques suite à ses recherches. « La cotutelle est un formidable outil d'internationalisation des universités », conclut Mme Fréché.